



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station **La RMR dépose l'étude d'impact sur l'environnement**

**Alma, le 8 février 2023** - La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) a déposé l'étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

En déposant cette étude, la RMR a mis fin à un rigoureux processus d'études et de consultations qui s'est étalé sur plusieurs années. *« Le dépôt de l'étude d'impact est une étape charnière dans le processus de notre projet d'agrandissement. Il était important pour la RMR de prendre le temps d'analyser différents scénarios afin de sélectionner celui qui nous permettra de répondre aux besoins d'enfouissement à long terme de la région tout en minimisant l'impact sur l'environnement et sur les voisins du site. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail de l'équipe qui a piloté ce dossier »*, a mentionné M. Luc Simard, président du conseil d'administration de la RMR.

Rappelons que la RMR avait obtenu en 2018 une autorisation de modification du décret initial pour augmenter le tonnage maximal autorisé de 70 000 tonnes à 203 000 annuellement à la suite de l'entente signée avec la ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay pour la régionalisation du traitement des déchets. Cette augmentation du tonnage annuel a causé la réduction de la durée de vie du site qui était prévue pour 40 ans.

Considérant les nombreuses étapes nécessaires à l'agrandissement d'un lieu d'enfouissement technique, la RMR a entamé des démarches dès la signature de l'entente.

### **Démarche participative d'information et de consultation**

Une démarche participative d'information et de consultation exhaustive a eu lieu à différentes étapes du projet.

Une trentaine d'activités ont été organisées dont des séances d'information publiques, des ateliers thématiques et des rencontres personnalisées. Un groupe de travail, composé de représentants du voisinage, des municipalités hôtes, de groupes environnementaux et de partenaires, a été formé dans l'objectif de prendre connaissance des impacts potentiels du projet d'agrandissement et des mesures d'atténuation proposées. Les préoccupations soulevées et les propositions de mesures facilitant la cohabitation entre les voisins et les activités du LET ont été prises en compte et la plupart ont été intégrées dans l'étude d'impact.

### **Paramètres du projet**

Le projet à l'étude consiste en deux phases d'agrandissement qui ajouteront une vingtaine d'années à la durée de vie du site pour revenir à un total estimé à 40 ans. Dans la première phase, deux cellules d'enfouissement seront ajoutées au site actuel. Par la suite, une zone de 25 hectares (0,25 km<sup>2</sup>) comprenant 14 nouvelles cellules sera aménagée en périphérie du site, à l'intérieur de la propriété de la RMR. Les cellules prévues au projet seront construites progressivement, selon l'évolution des besoins d'enfouissement.

Présentement, le LET reçoit entre 130 000 et 140 000 tonnes de déchets par année. Le décret actuel permet de recevoir 203 500 tonnes par an. Le même tonnage annuel maximum sera demandé pour le projet.

### **Poursuite de l'entente pour la régionalisation du traitement des déchets**

L'entente de partenariat entre la RMR, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Ville de Saguenay comporte plusieurs avantages, dont des économies de coûts pour le traitement des déchets. Aussi, la régionalisation de la gestion des matières résiduelles fait partie des onze orientations stratégiques du rapport du bureau des audiences publiques sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes.

Par le caractère public du LET et de l'entente, le projet offre à la population une garantie d'imputabilité, de transparence et de reddition de comptes, de même que la poursuite de l'intérêt public général. Les parties se sont notamment engagées à mettre en œuvre des mesures qui permettront de détourner le plus de déchets possible de l'enfouissement et de valoriser un maximum de matières résiduelles en leur trouvant d'autres débouchés. Les partenaires se sont d'ailleurs concertés lors du processus de révision de leurs plans de gestion des matières résiduelles respectifs et lanceront prochainement une campagne régionale d'information, de sensibilisation et d'éducation.

### **Prochaines étapes**

Dans les prochaines semaines, le MELCCFP consultera les différents ministères concernés par le projet d'agrandissement. Il est possible que la RMR ait à répondre à des questions ou à des commentaires. Au terme de cette démarche, le MELCCFP émettra un avis de recevabilité du rapport.

La population est invitée à suivre les prochaines étapes du projet en consultant le site Internet [projetlet.com](http://projetlet.com) et en s'abonnant au groupe Facebook @projetletsaglac.

### **À propos de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean**

La RMR est un organisme intermunicipal qui gère l'ensemble des matières résiduelles des 36 municipalités du Lac-Saint-Jean et de Mashteuiatsh. Créée en 2008, la RMR a comme rôle de gérer les sites d'opération où sont acheminées les matières résiduelles. La collecte de toutes les matières résiduelles de l'ensemble du Lac-Saint-Jean est assumée par la RMR. En ce qui concerne ses infrastructures, on retrouve notamment le lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station, deux centres de compostage, trois centres de transfert, un centre de tri, sept écocentres et un site de traitement des boues usées. Pour plus d'informations : [www.rmrlac.qc.ca](http://www.rmrlac.qc.ca)



[@rmrlac](https://www.facebook.com/rmrlac)



[@rmrlac](https://www.instagram.com/rmrlac)



[@rmrlac](https://www.tiktok.com/@rmrlac)

#### **Source :**

Mélanie Simard, directrice des communications  
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean  
581 230-3132  
[melanie.simard@rmrlac.qc.ca](mailto:melanie.simard@rmrlac.qc.ca)